



Un éducateur des APS
Maître-Nageur Sauveteur (h ou f)

Catégorie B / Filière sportive

La Communauté de Communes de la Picardie Verte possède deux bassins nautiques, l'un à Grandvilliers, l'autre à Formerie. Les éducateurs maîtres-nageurs peuvent être affectés sur les 2 bassins.

Missions :

- Enseignement de la natation à divers publics : adultes, enfants, scolaires, handicapés...
- Surveillance des bassins,
- Organisation et animation d'activités variées : bébés-nageurs, aquagym adultes/séniors, école de natation, nage avec palmes, aqua-biking, aqua-standup...,
- Contrôle de la qualité de l'eau,
- Participation aux opérations de vidanges,
- Participation à l'animation d'événements sportifs en lien avec les piscines.

Aptitudes requises :

- Connaissance et application rigoureuse des règles de sécurité et du Plan d'Organisation de la Surveillance et des Secours ;
- Connaissances des normes d'hygiène applicables aux piscines,
- Qualités relationnelles et pédagogiques,
- Rigueur, autonomie.

Formation / diplôme(s) :

- **BEESAN ou BP JEPS AAN (impératif),**
- **CAEP MNS en cours de validité.**

Conditions :

- Poste à temps complet (37h avec Artt),
- Emploi permanent à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle à compter du 1^{er} septembre 2020 (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire),
- Travail 1 week-end sur 2 et en soirée,
- Rémunération indiciaire selon carrière et/ou expérience + régime indemnitaire (débutant +/- 1605€ nets), participation protection santé possible sous conditions,
- Permis B exigé.

Lettre de motivation et curriculum vitae sont à adresser à :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Picardie Verte
3, rue de Grumesnil BP 30 60 220 FORMERIE / ccpv@ccpv.fr